LES 400 COUPS

#TRANSITIONDÉMOCRATIQUE #TRANSITIONÉCOLOGIQUE #JUSTICESOCIALE

ROMANAIS

N°2 | Été 2021 | 1ère année | 2 € | 4 pages

collectif pour ROMANS

Le journal version papier
(attention : contient encore des points médians)

EDITO

Par la rédaction

Quel plaisir de vous retrouver pour ce numéro 2 ! Ce journal c'est tout ce qu'on y partage mais aussi des liens maintenus, des connexions réalisées. Pas aussi réjouissant que la réouverture des terrasses, mais tout aussi enthousiasmant ! Espérons que ce numéro vous portera autant qu'il nous a animé·es ces dernières semaines.

Car il en faut de la stimulation pour rester debout. Entre les vagues de fond concernant le climat, la géopolitique au Moyen-Orient, les atteintes répétées à nos libertés publiques... À Romans, les signaux alarmants se multiplient. Par exemple, les effectifs sont en baisse dans la grande majorité des écoles de la ville. Quasi toutes pourraient voir une de leurs classes fermer. Grêle, crise sanitaire ou périscolaire délabré ? Les facteurs sont probablement complexes mais la politique « d'attractivité » de la Ville ne semble pas inciter les familles à se maintenir sur notre commune. Et que penser du stationnement du bus aux couleurs du Rassemblement National en centre-ville le 31 mai dernier ? En pleine campagne pour les régionales, deviendrions-nous une opportunité pour un parti néo-conservateur, xénophobe et antisocial ? Là encore, qu'en conclure pour « l'attractivité » tant souhaitée par la municipalité ? Et puis, sous le coup d'une condamnation à un an d'inéligibilité, notre Maire a l'audace de se représenter sur une liste pour les régionales, aux côtés de Laurent Wauquiez. Cumul des mandats et irrespect d'une procédure judiciaire encore en cours s'ajoutent à cette impression que notre territoire n'est finalement pas si attractif pour notre propre Maire, prompte à s'engager sur bien d'autres fronts.

Ici, nous avons souhaité tenir notre ligne joyeusement, par divers prismes et bonnes nouvelles. En France, des municipalités reprennent leur restauration en régie et luttent ainsi pour l'écologie et la justice sociale. Oui, une société égalitaire, où hommes et femmes œuvrent conjointement à faire disparaître sexisme et patriarcat est possible ! C'est ce que vous apprendrez dans cet article sur Murray Bookchin, inspirateur de la révolution du Nord-Est syrien. Oui, cohabiter dignes et solidaires sur des territoires désindustrialisés et paupérisés est possible : petit focus sur Grande-Synthe (Hauts-de-France). Et oui, tisser une information romanaise avec celle venue d'ailleurs, c'est possible ! Les tentatives « vertes » de notre municipalité sont décryptées sur le fond (article « brigade verte »). Enfin nous proposons un mémo sur la séquence électorale de fin juin.

Car notre choix est, plus que jamais, de nous recentrer sur un travail militant d'éducation populaire et politique. Nous en avons tellement ressenti le besoin pendant la campagne des municipales. Nous regrettons de n'avoir pu organiser, du fait de la crise sanitaire, des rencontres contradictoires, des lectures et analyses collectives des programmes, qui auraient constitué de formidables exercices militants, d'éducation populaire et de citoyenneté.

Se mobiliser pour aller voter doit rester une véritable option pour exercer sa citoyenneté. Chacun·e doit faire ce choix en conscience, dans une dynamique nationale qui incite toujours plus à user de l'ensemble des outils à notre disposition, des plus radicaux, comme la désobéissance civile, aux plus conformistes comme le vote majoritaire.

Ne nous interdisons aucune action, car nous méritons tout, ici à Romans comme ailleurs : la justice sociale, la transition écologique, et la transition démocratique.

Bonne lecture à tou·tes !

CANTINES MUNICIPALES
PROMESSES ÉLECTORALES ET OBLIGATIONS LÉGALES

PAR MAYA LAB | PAGE 3

PRIVATISATION, TARIFS AVANTAGEUX POUR LES PLUS AISÉS...

L'application des nouvelles lois sera bientôt obligatoire, les mairies récalcitrantes, dont la ville de Romans, devront enfin revoir leur politique au sujet de la restauration scolaire, tant pour la transition écologique que pour la justice sociale.

#TRANSITIONÉCOLOGIQUE #JUSTICESOCIALE

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

PAGE 2
Élections départementales et régionales, irez-vous voter ?
Haine, mensonges et vidéo #1
La commune libre et citoyenne : une utopie réalisable ?

PAGE 3
Cantines municipales
Promesses électorales et obligations légales

PAGE 4
Une brigade qui n'a de vert que le nom
Le vélo en ville, c'est pas si facile
Grande-Synthe, une ville où il fait bon vivre

BLANPAIN | DE L'AIR

UN ARTISTE COUTEAU-SUISSE !

Jean-pierre BLANPAIN est un artiste couteau suisse !
Il crée des livres*, écrit des poèmes et des textes, manipule les mots, bricole, invente : « Mais avant tout, je suis peintre ! ».
Dans sa vie bien remplie, l'élément-clé est qu'il fait son marché à Romans tôt le dimanche matin. C'est ainsi qu'il a découvert « Les 400 coups romanais » en mars dernier et s'est spontanément proposé de nous soutenir pour le numéro 2, relevant avec brio le défi de succéder à Dugudus.
Son humour, ses convictions de lutte et ses engagements sans concession envers la liberté et l'égalité allaient forcément nous rapprocher !

*Sa dernière création « Ce livre est trop petit » est disponible dans les librairies de Romans : courez-y !

Découvrez aussi ses autres albums de jeunesse, engagés à souhait, et son exposition, dès le 1er juillet prochain, à la médiathèque de Romans. 100% local !

RETOUR SUR LE PREMIER NUMÉRO

Merci aux lecteurs et lectrices du Printemps et merci aux commerces qui ont joué le jeu de diffuser notre journal (nouveauté ce mois-ci, la tâche est facilitée par le code-barres).

Grâce à chacun·e, nous avons relevé le défi de diffuser 500 exemplaires, et ainsi de rentrer dans nos frais pour ne pas impacter le budget du Collectif pour Romans, qui doit pouvoir mener d'autres projets de front, c'est très important pour nous !
Merci aussi pour vos retours, vos encouragements et, bientôt nous espérons, vos contributions !

Certain·es, notre lourd cahier des charges sous le bras (format atypique, faible épaisseur du papier, tarif abordable), se sont piqués au jeu de nous dégoter un imprimeur local. Nous souhaitons que vous continuiez à vous mêler de la vie du journal et que vous agissiez à nos côtés, c'est une bonne idée !

Pour toutes réclamations, remarques, analyses, critiques, informations ou pour particper à la rédaction ou l'élaboration de ce journal, une seule adresse :
redaction@collectifpourromans.org

#COUPDEPROJECTEUR

#TRANSITIONDÉMOCRATIQUE

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES, IREZ-VOUS VOTER ?

CES ÉLECTIONS AURONT LIEU LES MÊMES JOURS, LES 20 ET 27 JUIN 2021.

PAR BEP

Après de longs mois de confinement et de restrictions de leurs libertés, de nombreux·ses citoyen·nes auront plus envie de s'évader que d'aller voter ces jours-là. Et pourtant, ces élections sont importantes ! Connaissez-vous l'impact des actions de vos élu·es sur votre quotidien ? Nous vous proposons un rappel des modes de scrutin et des listes se présentant à Romans. Puis, nous préciserons les principales compétences des assemblées départementales et régionales.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

En 2015, les élections cantonales sont devenues départementales et le conseil ainsi élu est devenu Conseil départemental et non plus général. Ces élections ont lieu tous les six ans et permettent de renouveler les Conseils départementaux selon un mode de scrutin binominal mixte majoritaire. Pour chaque canton, les candidat·es se présentent en binôme : une femme et un homme. Chaque candidat·e du binôme a un·e remplaçant·e qui ne peut que le·la remplacer. Au premier tour, si un binôme obtient plus de 50% des suffrages exprimés représentant plus d'un quart des inscrit·es, il est élu. S'il recueille plus de 12,5% des suffrages exprimés, il peut se maintenir. Au second tour, le binôme arrivant en tête est élu.

La Drôme regroupe 19 cantons : Valence en a 4, Montélimar 2, Romans et Bourg-de-Péage chacun 1 mais le canton nommé Bourg-de-Péage inclut une partie de Romans pour des raisons d'équilibre démographique.

Se présentent 5 listes pour le canton de Bourg-de-Péage : P. Da Silva et S. Reynaud (DSV), P. Piennek et A. Place (DVG), N. Brosse et J.-C. Duclaux (DVD), B. Goujon et P. Pignerol (UGE), C. Bouvet et A. Verilhac (UG) et 4 listes pour le canton de Romans : P. Tosello-Pace et F. Seignobos (RN), L. Roibet et R. Teufert (DVG), L. Hajjari et F. Larue (DVD) et I. Pagani et O. Richard (UGE).

ELECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales ont aussi lieu tous les six ans sous la forme d'un scrutin de liste à deux tours. Si une liste obtient la majorité absolue au premier tour, elle remporte les élections. Sinon, au second tour, les listes ayant obtenu plus de 10% des suffrages exprimés peuvent se maintenir et/ou fusionner avec des listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés. La liste arrivant en tête remporte les élections. La liste gagnante a 25% des sièges plus la part des sièges restants correspondant à son score, les autres listes la part des sièges restants correspondant à leurs scores.
Notre Conseil régional est formé de 204 élu·es, chaque département ayant un nombre d'élu·es défini (14 pour la Drôme).

Pour la Région Auvergne Rhône Alpes, se présentent 9 listes : Union essentielle avec S. Gill (DIV) ; L'écologie, c'est possible ! avec F. Grebert (ECO) ; Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs avec C. Gomez (EXG) ; Auralp, La majorité présidentielle avec B. Bonnel (UC) ; L'alternative en Auvergne Rhône-Alpes avec N. Vallaud-Belkacem (UG) ; La Région avec toutes ses forces avec L. Wauquiez (UD) ; Agir pour ne plus subir avec F .Omeir (DIV) ; Ensemble pour notre Région avec C. Cukierman (UG) et Liste rassemblement national avec A. Kotarac (RN).

À CHAQUE ÉCHELON SES COMPÉTENCES

Les compétences du Conseil départemental

Elles se regroupent autour de trois axes :

- Solidarité, action sociale et santé : aide sociale à l'enfance, handicap, RSA et APA (allocation personnalisée d'autonomie) ;
- Aménagement durable du territoire : protection des espaces naturels, voirie départementale et services départementaux d'incendie et de secours ;
- Éducation, culture et sport : collèges, sauvegarde du patrimoine, musées départementaux, bibliothèques et infrastructures sportives.

Les compétences du Conseil régional

Elles ont été modifiées en 2015 par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Le Conseil régional doit, sans empiéter sur les attributions des départements, promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la Région et soutenir la politique de la ville, la rénovation urbaine, les politiques d'éducation, l'aménagement des territoires. Il a aussi compétence pour la préservation de l'identité de la région et la promotion des langues régionales.

Concrètement, la Région a la responsabilité de l'organisation des transports publics : elle finance les TER. Le second gros levier d'action sont les lycées publics. Par ailleurs, elle apporte des financements aux projets entrant dans le périmètre défini ci-dessus selon les orientations définies dans un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.

En résumé, les décisions de ces conseils territoriaux ont un impact direct sur nos vies quotidiennes ainsi que sur la mise en œuvre des transitions écologiques et sociales sur nos territoires.

Lexique : DVD (Divers Droite) ; DVG (Divers Gauche) ; DSV (Droite Souverainiste) ; DIV (Divers) ; ECO (Écologiste) ; EXG (Extrême Gauche) ; UC (Union Centre) ; UD (Union Droite) ; UG (Union Gauche) ; UGE (Union Gauche et Écologiste) ; RN (Rassemblement National).

#COUPPOURCOUP

HAINE, MENSONGES ET VIDÉO #1

#TRANSITIONDÉMOCRATIQUE PAR BEP

Le Conseil municipal du 30 mars a été filmé à l'initiative de Mme la Maire qui a mentionné à cette occasion que seule une captation vidéo effectuée par un prestataire de son choix était impartiale. Saluons cette avancée démocratique auquel le Collectif et l'opposition municipale ont contribué.

Celles et ceux qui étaient présent·es ou qui ont visionné cette vidéo auront remarqué l'animosité des propos de la majorité et d'une partie de l'opposition. Il n'est sans doute pas excessif de qualifier ces propos de haineux parfois et méprisants toujours. La majorité refuse systématiquement de prendre en compte les remarques de l'opposition quelles qu'elles soient, les perdant·es n'ayant pas voix au chapitre. Cette incapacité à faire preuve d'écoute et de respect dans une ville de la taille de Romans devrait consterner les Romanais·es.

En sus, le recours aux mensonges semble faire partie des habitudes de la majorité qui a affirmé par exemple que 5 % des commerces de la rue Mathieu de la Drôme et de la place Maurice Faure étaient inoccupés alors que le nombre réel est d'au moins 25%. Citons aussi la question relative au centre de loisirs des 4-11 ans, posée par un élu de la majorité à sa propre majorité pour donner à celle-ci la possibilité d'une diatribe contre le Collectif et/ou le Collectif des mamans, propos caricaturaux et éloignés de la réalité. Même les procès-verbaux peuvent contenir de fausses affirmations, ainsi il est écrit que le cadreur qui filmait le conseil du 4 février n'avait pas d'attestation alors qu'il en avait produit une...

#COUPD'OEIL

LA COMMUNE LIBRE ET CITOYENNE : UNE UTOPIE RÉALISABLE ?

DANS NOTRE PRÉCÉDENT NUMÉRO, NOUS ÉVOQUIONS LES NOMBREUSES LISTES CITOYENNES LORS DES DERNIÈRES ÉLECTIONS MUNICIPALES. NOUS ABORDONS À PRÉSENT LE "MUNICIPALISME", THÉORIE POLITIQUE QUI Y EST SOUVENT ASSOCIÉE.

#TRANSITIONDÉMOCRATIQUE PAR BEP

LE MUNICIPALISME OU LA RÉVOLUTION SELON BOOKCHIN

Murray Bookchin, universitaire anarchiste américain de la deuxième partie du 20e siècle, constate l'impossibilité de lutter contre les excès du capitalisme au niveau des États. En effet, l'influence des lobbies sur les corps législatifs des pays occidentaux est tellement grande qu'aucune réglementation contraignant les multinationales n'est votée sans avoir été vidée de son sens. Par exemple, toutes les propositions significatives de la Convention Citoyenne pour le Climat sont vidées de leur substance dans le récent projet de loi.

Néanmoins, en s'organisant, les citoyen·nes peuvent créer le changement localement. Comment ne pas évoquer la Commune de Paris, qui en quelques semaines avait réinventé la gouvernance de la société, y compris celle des moyens de production ?

Bookchin fait le constat que le communisme d'État, les révoltes anarchistes, le réformisme parlementaire ont échoué à créer une société socialement juste et respectueuse de l'environnement. Les transitions écologiques et sociales étant pour lui indissociables, sa solution est le municipalisme libertaire, qui consiste à créer des forces politiques locales en rassemblant des citoyen·nes autour d'enjeux de proximité, de la démocratie directe et de l'écologie.

Ces forces politiques ont vocation à « gouverner » les quartiers et la commune qui s'affranchissent progressivement des diverses tutelles. L'éducation populaire est la clé pour amener les citoyen·nes à s'exprimer et à s'impliquer dans les assemblées locales.

DES EXEMPLES DONNANT DE L'ESPOIR

La plus grande communauté appliquant les principes de Bookchin est le Rojava ou Kurdistan syrien (6 millions d'habitant·es), avec une démocratie citoyenne à l'échelle des quartiers, des communes et du territoire. Ce mode de gouvernance a permis l'intégration de populations d'origines diverses telles que kurde et arabe et une réelle émancipation des femmes alors que la paix y est fragile. Plus près de chez nous, citons l'expérience citoyenne de Barcelone avec deux axes d'action, la gestion collective et participative des équipements publics et le développement de l'économie sociale et solidaire.

ET NOUS À ROMANS ?

Les résultats des dernières élections ont montré un certain conservatisme des votant·es qui

Murray Bookchin

ont reconduit la maire sortante avec un score confortable mais aussi les prémisses d'une volonté citoyenne pour une gestion municipale différente avec le score encourageant du Collectif Pour Romans

Aussi, les membres du Collectif s'impliquent dans des actions d'éducation populaire et de défense des transitions écologiques et sociales. En particulier, le Collectif est vigilant sur les impacts écologiques et sociaux des projets de la ville, sur le respect des modalités de concertation et d'information des citoyen·nes et intervient le cas échéant.

Pour aller plus loin :
Revue Ballast ; Le municipalisme libertaire : qu'est-ce donc ?
Les communs urbains cairn.info
Le Rojava, une alternative démocratique et communaliste au nord de la Syrie ritimo.org

PAR MAYA LAB

CANTINES MUNICIPALES : PROMESSES ÉLECTORALES ET OBLIGATIONS LÉGALES

L'APPLICATION DES NOUVELLES LOIS SERA BIENTÔT OBLIGATOIRE, LES MAIRIES RÉCALCITRANTES, DONT LA VILLE DE ROMANS, DEVRONT ENFIN REVOIR LEUR POLITIQUE AU SUJET DE LA RESTAURATION SCOLAIRE, TANT POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE QUE POUR LA JUSTICE SOCIALE.

#JUSTICESOCIALE #TRANSITIONÉCOLOGIQUE

À ROMANS, LE PRIVÉ IL N'Y A QUE ÇA DE VRAI !

Ce n'est pas nouveau, la municipalité en place préfère réduire le périmètre des services municipaux et faire appel à des prestataires privés, même lorsqu'il s'agit de l'alimentation de nos enfants et de nos ancien·nes. Ainsi, Marie-Hélène Thoraval a choisi de fermer la cuisine municipale, située rue Pouchelon, et de ne pas profiter de la cuisine centrale de l'agglomération implantée à Valence qui ne dessert pas moins de 17 communes de l'agglomération, dont Bourg-de-Péage.

Pour la restauration collective, il existe trois modes de gestion des services : la régie directe, encore légèrement majoritaire en France (58%), la délégation des services (30%) et la gestion mixte (12%). Le premier mode, notamment utilisé à Grenoble, permet une grande liberté de choix pour les denrées et les menus en lien avec les intentions éducatives. De plus, la mairie perçoit la recette des familles. Cependant, ce choix implique des investissements pouvant être lourds (mise aux normes et entretien des locaux, personnel qualifié, achats des denrées, suivi juridique des réglementations…) et la prise en charge est entièrement portée par la Ville. Dans le second mode, au contraire, les investissements sont à la charge du prestataire, les frais municipaux de personnel sont ainsi réduits. Néanmoins c'est le prestataire qui reçoit la recette des familles et également, selon les termes du contrat, un complément de la part de la ville. C'est cette solution qu'a choisi la ville de Romans avec l'entreprise Terre de Cuisine. Enfin, le troisième mode est à mi-chemin entre les deux : il nécessite moins d'investissements, de maintenance, de frais de personnel et la responsabilité est partagée, mais il y a moins de maîtrise et de souplesse, les coûts doivent être négociés. Ce mode est utilisé par Valence, mais aussi par une quinzaine d'autres villes et villages de l'agglomération, comme Bourg-de-Péage, qui utilise la cuisine centrale. Celle-ci emploie 34 personnes (cuisinier·ères, aides de cuisine, livreur·euses, personnel administratif) et distribue plus de 6000 repas par jour.

À ROMANS, DES TARIFS AVANTAGEUX POUR LES PLUS AISÉ·ES

Le coût des repas ne repose pas seulement sur les familles, une partie est également prise en charge par la ville. Cependant les tarifs peuvent varier d'une mairie à une autre, cela dépend principalement de la volonté politique de la Ville. Ainsi, un foyer romanais très modeste avec un quotient familial (QF) de 350 doit payer les repas 3,08[1] euros contre 3,00 euros à Valence et… 0,79 euro à Grenoble ! Les romanais·es aisé·es avec un QF de 2651 paient 5,05 euros le repas contre 5,60 euros à Valence[2] ou encore 7,48 euros à Grenoble[3]. Cela s'explique en partie par le nombre de tranches : les Romanais·es en ont 5, les Valentinois·es 6 tandis que les Grenoblois·es... en ont plus de 2000.

L'article L131-13 du code de l'Éducation indique que « l'inscription à la cantine des écoles primaires, lorsque ce service existe, est un droit pour tous les enfants scolarisés. Il ne peut être établi aucune discrimination selon leur situation ou celle de leur famille. » La restauration scolaire est donc essentielle pour tous les enfants. La mairie de Barjac (Gard) l'a bien compris et n'hésite pas à investir 6,5% de son budget (1,7 million d'euros) pour offrir aux enfants des repas exclusivement issus de l'agriculture biologique et des circuits-courts tout en ne faisant payer aux parents que 2,50 euros[4] sur les 8,50 euros que coûtent les repas. À Romans au contraire, certains parents ne peuvent plus assumer le coût de la cantine depuis que Madame la maire a fait supprimer les deux tranches de QF les plus basses, au début de son premier mandat. Elle avait à l'époque reçu de nombreuses attributions déléguées par le Conseil municipal, dont la possibilité de créer et modifier les tarifs de restauration scolaire. Ce procédé permet de se passer du Conseil municipal pour faire des modifications tarifaires et ainsi éviter les débats houleux. Cette modalité a été reconduite lors du Conseil municipal du 10 juillet 2020.

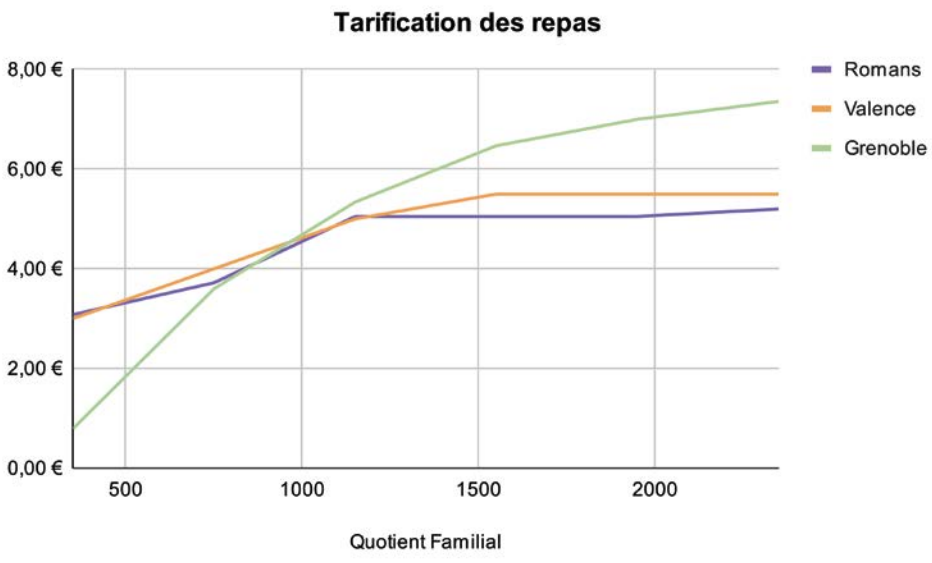

Le prestataire Terre de Cuisine semble satisfait du marché romanais : il a installé un atelier à Romans en 2017 et dessert à présent près d'une vingtaine de cantines de Tournon à Saint-Marcellin en passant par Saint-Jean-en-Royans. Il est cependant à noter que les repas des personnes âgées bénéficiant d'aide pour le portage des repas (CCAS) ne sont pas produits dans l'atelier drômois.

L'atelier de Terre De Cuisine à Romans

À ROMANS, UN JOUR, LES ALIMENTS SERONT LOCAUX

En 2022, la législation (loi EGalim[5]) obligera les restaurations collectives publiques à proposer 50% de produits dits durables ou possédant un label de qualité, dont 20% d'aliments issus de l'agriculture biologique. Coïncidence, c'est justement ce qui était proposé dans le programme de M.-H. Thoraval. Volonté politique ou promesses contraintes par la réglementation ?

La régie directe n'est pas une utopie : à Mouans-Sartoux (10 000 habitant·es) tous les services publics (assainissement, déchets, transports scolaires, pompes funèbres...) sont gérés par la mairie. Il en va de même pour la restauration collective : des champs à l'assiette. Grâce à trois employé·es municipaux, la ville ne produit pas moins de 25 tonnes de fruits et légumes chaque année[6]. Les produits sont cuisinés par le personnel municipal pour un surcoût de seulement 20 centimes par repas et par enfant, compensé par la fin du gaspillage alimentaire. La municipalité romanaise pourrait choisir de s'en inspirer à l'instar d'autres communes telles que Cussac-Fort-Médoc (Gironde) et Durtal (Maine-et-Loire).

De plus, la Drôme est le premier département agricole de la région : ne serait-il pas envisageable de n'utiliser que des aliments locaux, quitte à se passer de ceux dont la provenance est trop éloignée pour limiter les émissions de dioxyde de carbone ? La communauté de communes Valence Romans Agglo l'a bien compris et a commencé à investir dans le programme « Territoire d'innovation de grande ambition » qui soutient le déploiement de la Ceinture Verte. Cette coopérative, implantée sur la commune de Grange-les-Beaumont, a déjà permis l'installation de 4 maraîchers. Pourquoi ne pas aller dans ce sens et faciliter l'accès aux friches de la Ville à des agriculteurs·trices pour produire les aliments locaux ? Les écoles, collèges et lycées pourraient de plus visiter les différentes productions et comprendre l'origine de leurs aliments.

À ROMANS, LE PLASTIQUE A ENCORE DE BEAUX JOURS

Actuellement, peu de mesures existent dans les 16 restaurants scolaires publics de la commune de Romans. Néanmoins, pour son deuxième mandat, la municipalité devrait signer une nouvelle charte pour « Une cantine sans plastique », augmentant de ce fait le nombre de titres de la Ville. De quoi allier l'utile à l'agréable tout en respectant la législation à venir. En effet, dans le cadre de la loi Grenelle 2[7], dès 2024, tou·tes les professionnel·les et particulier·ères seront dans l'obligation de trier à la source et de valoriser les biodéchets. Certains prennent de l'avance, c'est notamment le cas à Valence où les pratiques devancent la réglementation. Depuis février 2020, les plats de la cuisine centrale sont distribués dans des barquettes biodégradables à base de fibre de canne à sucre et d'amidon de maïs et sont produites à Saint-Priest (Rhône) par l'entreprise Firstplast. Il ne leur reste plus qu'à trouver une solution pour remplacer les plats en plastique dans lesquels sont réchauffés les aliments, ce qui ne sera obligatoire qu'en 2025.

Au collège Jacques Prévert de Lyon, seulement 9 grammes de déchets sont produits par élève et par repas, contre une moyenne nationale de 150 grammes. Les enfants se servent selon leur faim et ne peuvent passer au plat suivant que s'il·elles ont fini leur assiette. De plus, deux poubelles sont disponibles, une pour les biodéchets et l'autre pour les emballages. À Blois (Loir-et-Cher), des collégien·nes ont installé un « gâchimètre ». Il s'agit d'un tube transparent dans lequel le pain non mangé est stocké. Chaque semaine, la collecte est pesée, si elle est en baisse, la différence est donnée sous forme de repas à des associations caritatives. Le gaspillage de pain a diminué de 20 à 30%. Plus localement, l'entreprise RoValTerre collecte (à vélo), trie et composte les déchets verts, alimentaires, ainsi que les emballages et la vaisselle compostable. Elle s'adresse aux professionnel·les (restaurateurs, traiteurs, primeurs cantines, fleuristes...), mais aussi aux particulier·ères.

La Ville, maligne d'avoir fait passer les changements rendus obligatoires pour de grandes décisions politiques, aura un long chemin à parcourir pour respecter les législations en 2024. Elle devra alors remettre à l'honneur les bacs à compost qu'elle avait consciencieusement supprimés et peut-être même en installer un dans chaque école.

1. https://www.ville-romans.fr/vivre/education/restauration
2. https://www.valence.fr/fr/valence-pratique/education/inscriptions-restauration-scolaire.html
3. https://www.grenoble.fr/demarche/15/659-inscription-restauration-scolaire-et-tarifs.htm
4. https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/gard/nimes/choix-manger-bio-local-cantine-barjac-gard-fait-il-y-10-ans-1202849.html
5. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b0627_projet-loi#
6. https://positivr.fr/cantine-bio-alimentation-locale-maraicher-municipal-mouans-sartoux-territoires-audacieux/
7. http://biodechets.org/dechets-sortir-poubelle/

#COUPDEPROJECTEUR

UNE BRIGADE QUI N'A DE VERT QUE LE NOM

#TRANSITIONÉCOLOGIQUE

PAR E.C.D.C.

LA MUNICIPALITÉ VA BIENTÔT DÉPLOYER UNE BRIGADE VERTE, UNE MESURE EN APPARENCE PLEINE DE BON SENS, MAIS DAVANTAGE DESTINÉE À SÉDUIRE UN ÉLECTORAT FRIAND DE RÉPRESSION QU'À ÉLIMINER LES CAUSES DES PROBLÈMES.

UNE POLICE VERTE !

De nombreuses villes, telles que Dijon[1], Périgueux[2] ou Vichy[3] ont décidé de participer à la transition écologique à coups d'amendes sur les incivilités ! Pour cela, elles ont créé des « brigades vertes » en embauchant des agents assermentés, voire des ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique). Pour les contacter, rien de plus simple, il suffit d'appeler la police municipale… Romans semble s'engager dans la même direction, puisque 5 agents ont été recrutés afin de lutter contre la saleté des rues. Sur les fiches de postes disponibles sur le site de la mairie, les principales missions de ces agents sont de constater et verbaliser les infractions relatives aux dépôts d'immondices ainsi que de surveiller la voie publique et d'informer l'autorité territoriale. Plus accessoirement, il est prévu que ces agents participent à des actions de sensibilisation et informent les citoyen·nes sur les bonnes pratiques.

D'autres communes ont une toute autre ambition pour ces brigades vertes, c'est notamment le cas de Laval[4] (Mayenne) où ce seront des jeunes de 14 à 20 ans volontaires qui sensibiliseront la population sur le zéro déchet et le gaspillage alimentaire dès cet été. À Ambérieux-en-Bugey[5] (Ain) une brigade verte existe depuis 1993, organisée sous forme d'association promouvant l'insertion à travers des chantiers environnementaux.

PLUS D'ÉDUCATION POUR DIMINUER LES INCIVILITÉS

L'article de Romans-mag (n°358) mentionne « un gros travail de prévention avec explication de la réglementation ». Il est vrai que l'éducation à la citoyenneté semble être la tâche primordiale de la brigade verte. Ces incivilités sont vraisemblablement liées à un manque de sentiment d'appartenance à la cité et de responsabilité pour le cadre de vie ainsi qu'à une méconnaissance des problèmes environnementaux. Comment la municipalité de Romans s'y prend-elle pour renforcer la participation des citoyen·nes aux décisions qui portent sur notre environnement ? La surveillance et la verbalisation n'auront qu'une action limitée car les effectifs de la brigade ne permettront de sanctionner qu'une très faible minorité de dépôts de déchets. Il faut donc agir en amont sur les causes, en impliquant les Romanais·es dans cette lutte contre les incivilités. L'éducation, l'information et la sensibilisation avec des journées d'action sont les clés de la réussite. Si l'on peut saluer l'organisation citoyenne d'un « World Clean Up Day », dans plus de 2 000 villes, il nous paraît plus pertinent que la ville de Romans encourage la réduction des déchets à la source (zéro déchet, compost, tri sélectif).

UNE AUTRE POLITIQUE POUR FAVORISER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La constitution d'une brigade dite verte laisse à penser que la municipalité de Romans s'engage dans la transition écologique, mais nous sommes très loin du compte.
Pour améliorer la propreté de la ville, peuvent être organisés des journées de collecte de déchets dans la nature environnante, avec la participation des scolaires, et aussi dans chaque quartier, un week-end propreté avec ramassage de déchets, tables rondes et repas festif pour conclure. Mais ce n'est qu'une toute petite partie de ce que peut faire une ville pour la transition écologique et notamment pour la lutte contre le dérèglement climatique.

La ville pourrait investir dans l'isolation thermique des bâtiments publics plutôt que dans la rénovation des façades, pourrait planter un arbre par habitant·e, à l'instar de Bourg-de-Péage qui devrait planter 10 000 arbres quand la ville de Romans prévoit d'en implanter à peine 200… Ou encore mettre à disposition des composteurs dans chaque quartier, développer des aménagements en faveur des déplacements sécurisés des piétons et des cyclistes, promouvoir l'extinction nocturne des commerces, des équipements publics et de l'éclairage public, limiter l'étalement urbain, réhabiliter les bâtiments vétustes, les friches industrielles, promouvoir une ceinture verte maraîchère. Certaines de ces propositions sont, de plus, pourvoyeuses d'emplois et propices à intégrer les populations qui en sont éloignées. Il faut aussi redéployer et financer les structures d'éducation populaire afin que chaque citoyen·ne devienne un·e acteur·trice de cette transition.

Il y a un long parcours pour que Romans devienne une « ville durable ». Les mesures prises par la municipalité sont purement cosmétiques et ne nous font pas avancer vers les transitions nécessaires.

1. https://www.dijon.fr/Dijon-au-quotidien/Proprete/Brigade-verte
2. https://perigueux.fr/perigueux-au-quotidien/environnement/la-brigade-verte.html
3. https://www.ville-vichy.fr/brigade-verte
4. https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/laval-53000/laval-la-ville-cree-une-brigade-verte-7178912
5. https://www.brigadesnature.org/

#COUPDEPÉDALE

LE VÉLO EN VILLE, C'EST PAS SI FACILE

#TRANSITIONÉCOLOGIQUE

PAR MAYA LAB

UNE ENQUÊTE, DES CITOYEN·NES, UN CONSTAT

En 2019, la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette) a organisé une enquête nationale où les citoyen·nes étaient invité·es à s'exprimer sur la place des vélos en ville. Le verdict pour la ville de Romans était accablant avec une note globale de 2,89 sur 6 et une régression de 11% de la satisfaction des usager·ères. La moins bonne appréciation concerne les efforts fournis par la municipalité (communication, écoute). Les principaux freins à l'utilisation du vélo sont : le vol (il est vrai que les emplacements pour stationner les vélos manquent en dehors des grands axes), le manque d'accessibilité, avec seulement 6 stations Libelo pour 30 000 habitant·es, mais surtout l'insécurité vis-à-vis des automobilistes.

Dans son programme pour les élections municipales, l'équipe en place s'engageait à intégrer « les cyclables à chaque projet de réfection de voirie », ce qui correspond à l'article L228-2 de la loi LAURE (Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie) : « À l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines [...] doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et contraintes de la circulation ». Cette nouvelle promesse, consistant à respecter la loi, manque d'ambition et fait croire aux citoyen·nes ignorant les détails législatifs que cette équipe s'engage dans les mobilités douces.

COMMENT SÉCURISER ET DÉVELOPPER L'USAGE DU VÉLO EN INNOVANT ?

Une association parisienne milite pour la création d'un réseau cyclable au-dessus des voies de métro, le Vélopolitain. À défaut de métro à Romans, des voies exclusivement dédiées aux véhicules doux ou collectifs pourraient être intégrées au réseau de transports urbains. Augmenter l'installation de mobilier urbain permettant le stationnement des vélos serait un plus, mais la priorité absolue reste la sécurisation des pistes cyclables ! En effet, en plus de densifier le réseau, sécuriser les voies existantes est nécessaire (marquage au sol, élargissement des pistes, séparation des automobilistes), voire proposer des rues et quartiers préservés des voitures, à l'exception des livreurs et des riverain·aines, comme c'est le cas à Barcelone.

Baromètre des villes cyclables 2019. [En ligne] Parlons vélo, 2020 [consulté le 25 mai 2021]
Projet 2020 - 2026 de Romans ! [En ligne]
Aménager l'espace public pour les cyclistes : la loi le rend obligatoire. [En-ligne] FUB, 2019 [consulté le 25 mai 2021]

GRANDE-SYNTHE, UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE

UNE VILLE OÙ ON SE SENT BIEN POUR MARCHER, RESPIRER, VIVRE, EST UNE VILLE OÙ ON A ENVIE DE S'INVESTIR, DE DONNER DE L'ÉNERGIE ET DE RENCONTRER DES GENS POUR AGIR ET PRÉPARER ENSEMBLE L'AVENIR.

#TRANSITIONÉCOLOGIQUE

PAR COLINE

À Romans, le Jacquemart en mousse façon grand Mickey et le joli bubble sky sont des artifices de communication, des recherches de likes sur instagram, du saupoudrage de pacotille, de la communication qui, à l'instar du sucre sur nos cerveaux, nous endort pendant que la planète brûle...

À Romans, tout n'est que béton. On doit s'extasier car la ville va planter 200 arbres dans l'année. À Grande-Synthe, capitale mondiale de la biodiversité en 2010, on évolue dans une ville tranquille où la végétation s'immisce partout.

La bonne nouvelle est que, en 2021, Grande-Synthe n'est plus seule : villes et villages ont pris le chemin de cette prise de conscience et celui des actions efficaces et immédiates pour réduire notre empreinte écologique et préparer un monde vivable pour demain.

Dans cet élan, Romans reste invariablement ancré dans les années 80, en supprimant des pistes cyclables, enlevant des bornes de tri sélectif, ne valorisant pas la voie verte, coupant des arbres majestueux, faisant de la simili-concertation avec les habitant·es sur des projets déjà ficelés…

Le site internet de Grande-Synthe s'illustre aussi : dossiers thématiques, publication des dix rémunérations les plus élevées de la

#COUPD'OEIL

Ville, atelier gratuit d'autodéfense pour les femmes... Nous ne pouvons que vous inviter à le comparer avec le site internet de la Ville de Romans.

POURQUOI LISTER TOUT CELA ?

Le Collectif pour Romans a essuyé des critiques au fil des deux années passées, il a été dit « folklorique », « antidémocratique » , trop à gauche…

Aujourd'hui, les villes ne se préparent pas pour l'avenir à coup de caméras, de contraventions, de murs, ni de connexion internet le long de l'eau. Aujourd'hui, nous avons besoin de penser la transition écologique, en l'éclairant de justice sociale et en l'accompagnant d'une révolution démocratique, pour bien vivre demain, toutes et tous ensemble et non pas renfermé·es derrière nos écrans de surveillance.
C'est ce que le Collectif pour Romans a toujours défendu, sans concession, et c'est sur ce chemin que nous vous proposons d'unir nos forces, pour que la ville de Romans vive avec son temps !

Cet article est un résumé d'un article plus complet à retrouver sur le site du Collectif pour Romans : www.collectifpourromans.org

Les 400 Coups est édité par le Collectif Pour Romans Collectif Pour Romans, adresse administrative, 107 Av. Adolphe Figuet, 26100 ROMANS SUR ISERE
Directrice de la publication - Justine VIAL | Responsable de la rédaction - Bernard PIQUET | Maquette ALC et le groupe Communication du Collectif | ill. Brigade Verte Moh
Imprimé par CORLET IMPRIMEUR, ZI, rue Maximilien Vox, Condé-sur-Noireau, 14110 Condé-en-Normandie - Date de parution le 20 juin 2021
« Dépôt légal » juin 2021 | 2 € | ISSN 2779-444X | 1ère édition, tirée à 500 exemplaires sur papier recyclé | images : Freepik.com & Collectif Pour Romans

DE L'AIR !

De l'air - Blanpain
Avec l'aimable autorisation de l'artiste
Affiche parue dans LES 400 COUPS ROMANAIS, N°2 - Été 2021

www.collectifpourromans.org

#transitiondémocratique #transitionécologique #justicesociale